

TD3 : REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

Master Logistique et Transports en Alternance
Module de méthodologie documentaire

PLAN

- **1. Rédiger une bibliographie**
- **2. Rédiger une référence bibliographique**
- **3. Citer ses références dans le corps du texte**
- **4. Le plagiat**

REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

1. Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

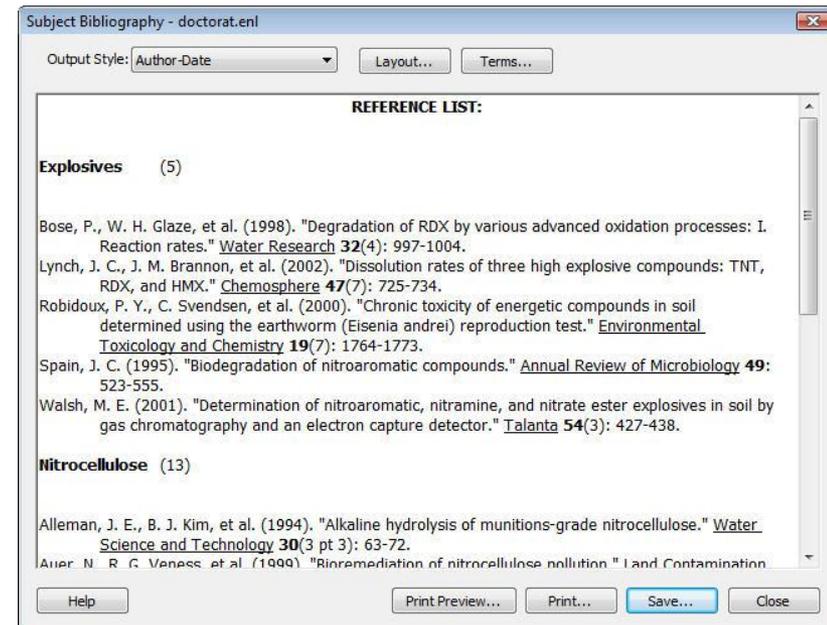
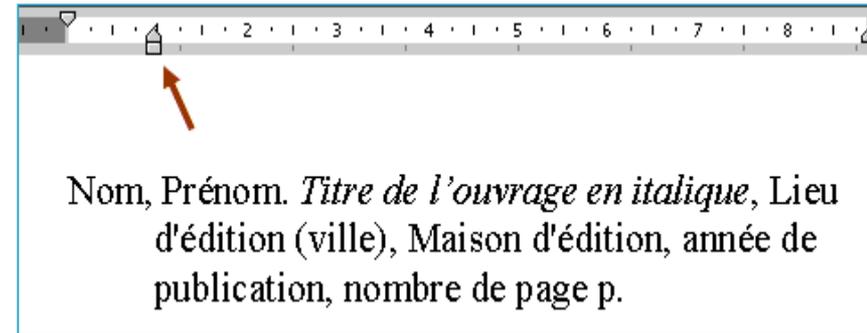
Méthode de classement et de présentation de **TOUS** les documents utilisés pour rédiger un travail scientifique.

- Elle doit permettre d'identifier **TOUS** les documents quel que soit le support documentaire, écrit ou non : livres, sites web, vidéos, tableaux, dessins
- Il ne faut pas confondre ***bibliographie*** et ***référence bibliographique***

La référence bibliographique :

c'est l'ensemble des éléments qui décrivent un document et permettent de l'identifier et de le localiser

La bibliographie : c'est un ensemble de références bibliographiques classées relatif à un domaine général ou spécialisé (Larousse)



2. Pourquoi rédiger une bibliographie ?

Elle répond à 3 objectifs :

- a) **Respecter les auteurs** : ils ont édité des ouvrages de références, vous vous êtes appuyés sur un corpus de textes. Vous devez les citer (**droit d'auteur**)

- b) **Montrer la qualité de votre travail** et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés, donc lus.

- a) **Identifier sans aucune ambiguïté** le document décrit (fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher et le localiser facilement).

3. Comment rédiger une bibliographie ?

Deux règles de base :

- **La bibliographie doit être structurée et organisée :**
 - L'écriture des références est différente selon le type de documents.
 - Respecter l'ordre des auteurs tels qu'ils apparaissent sur le document.

- **La bibliographie doit répondre à des règles de présentation homogènes** (respect de la typographie et de la ponctuation).

- ▶ Il n'y a pas 1 seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs !
- ▶ Se tenir à 1 seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du travail

Classement des références par type de supports

1. **Ouvrages** : imprimés et électroniques
2. **Articles de périodiques** : imprimés et électroniques
3. **Internet** : Sites entiers/ Pages web
4. **Autres supports** : cédéroms, VHS, DVD, images

A l'intérieur de chacune des catégories, les références seront classées par ordre alphabétique des noms d'auteur

ATTENTION !
Pour ce classement il est essentiel de bien identifier le type de support de votre document !

2. Rédiger une référence bibliographique

Il existe plusieurs normes pour l'écriture des références bibliographiques. Mais, quelle que soit la norme utilisée, vous devez :

- Donner **la carte d'identité du document** :
 - Description intellectuelle (nom de l'auteur, titre...)
 - Description physique (ex : le nombre de pages)
- Ecrire les références de façon **homogène**, que ce soit :
 - au niveau de la typographie et de la mise en page
 - au niveau de l'ordre des informations
- Suivre scrupuleusement **les modèles** spécifiques à chaque type de support documentaire (article de revue, livres, sites internet, thèse, rapport...)

Voir Modèle en annexe

Vous ferez attention à ces erreurs souvent commises :

a) AUTEUR

- Ordre : NOM Prénom (et pas l'inverse).
- Au-delà de 3 auteurs : indiquer **[et al.]**

Ex : Baglin Gérard, Bruel Olivier, Kerbache Laoucine **[et al.]** (2013), *Management industriel et logistique : concevoir et piloter la supply chain*, Economica, Paris, 773 p. (Gestion. Production et techniques quantitatives appliquées à la gestion),

Les 4^e et 5^e auteurs de cet ouvrage ne sont pas cités : Nehme Joseph et Van Delft Christian

b) TITRE

- Il faut se référer au titre de **la page de titre** (peut être différent de celui de la couverture)
- L'écrire en entier, avec **sous-titres éventuels**. Titre et sous-titre sont séparés par deux points « : »
 - Ex : *Management industriel et logistique : concevoir et piloter la supply chain*
- L'écrire *en italique* (ou le souligner en cas de bibliographie manuscrite).
- Distinguer **le titre générique** du document du titre d'une partie.

Les titres des articles de périodiques et des parties d'ouvrage ne sont pas mis en italique mais on peut utiliser les guillemets. Le titre de la revue ou de l'ouvrage (= titre générique) sont mis en italique

Ex : Morana Joëlle, Gonzalez-Feliu Jésus. « Le transport vert de marchandises : l'expérience de la ville de Padoue en Italie » [en ligne]. *Gestion*, 2011/2 (Vol. 36), pp. 18-26. Disponible sur <<https://www.cairn.info/revue-gestion-2011-2-page-18.htm>> (consulté le 21/11/2017)

c) EDITION

Contient **le lieu** d'édition et **le nom** de l'éditeur

- Le nom de l'éditeur doit être écrit **en entier**
Ex. : Presses universitaires de France
- S'il est impossible de trouver le nom de l'éditeur, le remplacer par **[s.n.]** (=« sine nomine », sans nom)
- Quand il est impossible de trouver le lieu de publication, remplacer par **[s.l.]** (= « sine loco », sans lieu)

Ex : Fédération Nationale des Transports de Voyage (FNTV) (2017), *Pour un transport responsable : Rapport d'activité 2016-2017 [en ligne]*, [s.n.], [s.l.].
Disponible sur <https://fr.calameo.com/read/00462789644e7dc97b086>
(consulté le 23/11/2017)

d) DATE D'ÉDITION

- **Pour une monographie : indiquer l'année d'édition**

Ex : 2004

- **Pour un article de périodique**, il faut mettre la date la plus précise permettant au lecteur de retrouver rapidement la référence

Ex : 12 janvier 2013 pour un article du *Monde*

e) PAGINATION (= nombre de pages)

- Pour un document lu en entier indiquer le nombre de pages

Ex : 204 p.

- Pour une partie de document (chapitre de livre, article de revue ...) : indiquer uniquement les pages correspondantes

Ex : pour la lecture ou la consultation des pages 122 à 189, il faut indiquer p. 122-189

f) COLLECTION (facultatif)

(si le document appartient à une collection)

Le nom de la collection dans laquelle le document est publié figure entre **parenthèses** et est mis à la fin de la référence

Ex : (Que sais-je ?)

Concernant les versions électroniques des documents

On ajoute à la référence :

- la mention **[en ligne]** après le titre.
- l'**adresse** Internet ou URL (Uniform Resource Locator) entre < >
- la **date de consultation** du document.

Ex : Poizat Frédéric, Cavaliero Jérôme (2017), *Cash management : fondamentaux, solutions, perspectives* **[en ligne]**, RB édition, Paris, 132 p. **Disponible sur**
<<http://univ.scholarvox.com/catalog/book/docid/88848329?>> **(consulté le 23/11/2017)**

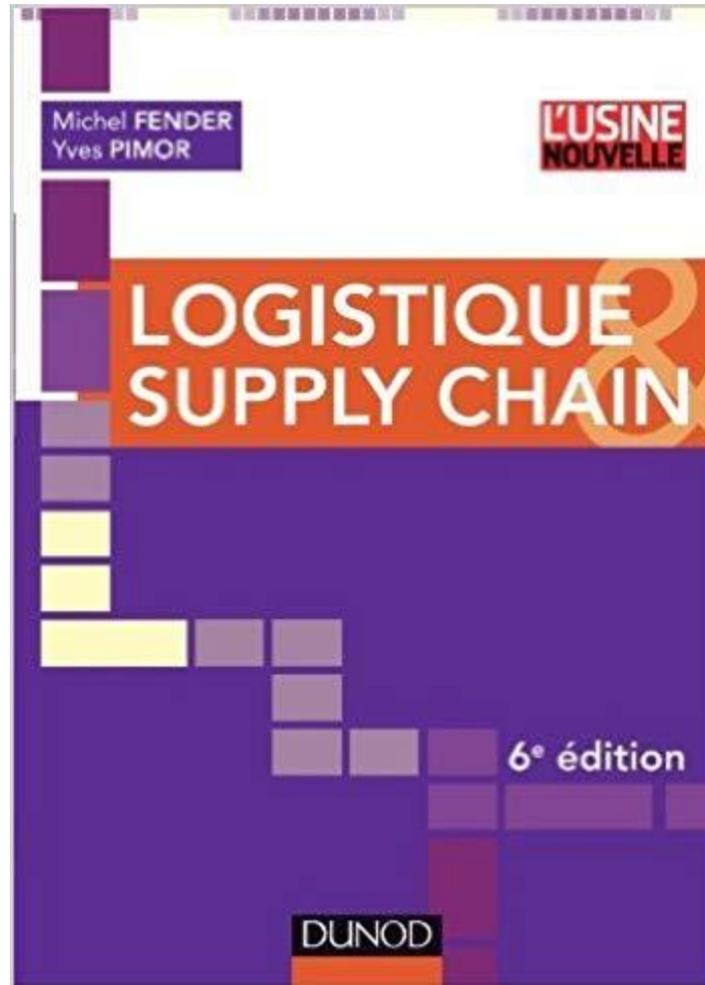
Cette règle s'applique aussi bien aux sites internet, qu'aux livres électroniques (e-books), aux articles issus des bases de données (Cairn, Europresse...).

Pour les normes de rédaction des références bibliographiques

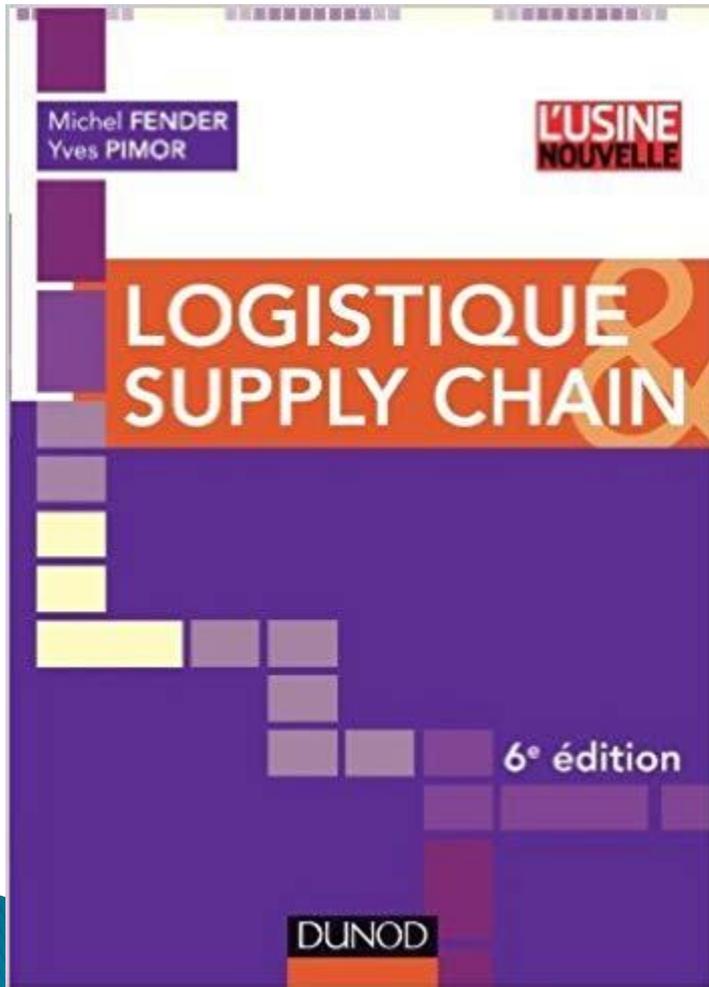
Utiliser le style *Management et Avenir* (variante du style APA) : voir modèle sur maBULCO , fiche 4C

<https://www.bulco.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2019/07/CI%C3%A9s-de-la-recherche-4c-Style-Management-Avenir.pdf>

Rédiger la référence bibliographique du document suivant :



Rédiger la référence bibliographique du document suivant



FENDER M., PIMOR Y.
(2013), *Logistique & supply chain*,
Dunod « L'Usine nouvelle », Paris,
476 p.

Rédiger la référence bibliographique du document suivant :

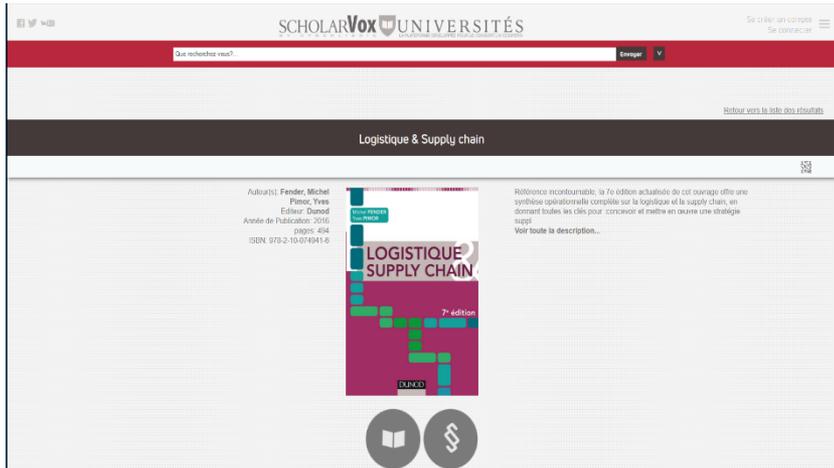
The screenshot shows a search result on the ScholarVox University platform. At the top, there is a search bar with the text "Que recherchez-vous?..." and an "Envoyer" button. The page title is "Logistique & Supply chain". The main content area displays the book's metadata, a cover image, and a description.

Auteur(s): Fender, Michel
Pimor, Yves
Editeur: Dunod
Année de Publication: 2016
pages: 494
ISBN: 978-2-10-074941-6

LOGISTIQUE & SUPPLY CHAIN
7^e édition
DUNOD

Référence incontournable, la 7^e édition actualisée de cet ouvrage offre une synthèse opérationnelle complète sur la logistique et la supply chain, en donnant toutes les clés pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie suppl
[Voir toute la description...](#)

Rédiger la référence bibliographique du document suivant



FENDER M., PIMOR Y. (2016), *Logistique & supply chain* [en ligne], Dunod, Paris, 494 p.

Disponible sur

<http://univ.scholarvox.com/catalog/book/88836219>

(consulté le 12 février 2020)

Rédiger la référence bibliographique du document suivant

Chapitre 2

La dimension environnementale de la logistique durable

2.1. Introduction

Les pratiques montrent la place importante du traitement des déchets dans les logiques organisationnelles existantes. Le cadre réglementaire actuel va en ce sens comme le montre le décret sur les « Déchets des équipements électriques et électroniques ». Mais, les entreprises cherchent à aller au-delà du « simple » traitement du déchet et entament des réflexions de réingénierie qui commencent dès l'amont du circuit de production du produit.

Dans la mouvance des réflexions liées à la logistique verte, nous présentons le travail de synthèse de Srivastava sur le *Green Supply Chain Management* (GrSCM). Apparue dans les années 1990, Srivastava définit le GrSCM comme « [l'intégration de] la pensée environnementale dans le *Supply Chain Management*, incluant la conception du produit, l'approvisionnement et la sélection de la matière, les processus de production, la délivrance du produit final aux consommateurs aussi bien que la gestion de fin de vie du produit qu'après sa vie économique » (2007, p. 55). Il consolide ce dernier par trois éléments : l'importance du GrSCM, la conception verte et les

Rédiger la référence bibliographique du document suivant

Chapitre 2

La dimension environnementale de la logistique durable

2.1. Introduction

Les pratiques montrent la place importante du traitement des déchets dans les logiques organisationnelles existantes. Le cadre réglementaire actuel va en ce sens comme le montre le décret sur les « Déchets des équipements électriques et électroniques ». Mais, les entreprises cherchent à aller au-delà du « simple » traitement du déchet et entament des réflexions de réingénierie qui commencent dès l'amont du circuit de production du produit.

Dans la mouvance des réflexions liées à la logistique verte, nous présentons le travail de synthèse de Srivastava sur le *Green Supply Chain Management* (GrSCM). Apparue dans les années 1990, Srivastava définit le GrSCM comme « [l'intégration de] la pensée environnementale dans le *Supply Chain Management*, incluant la conception du produit, l'approvisionnement et la sélection de la matière, les processus de production, la délivrance du produit final aux consommateurs aussi bien que la gestion de fin de vie du produit qu'après sa vie économique » (2007, p. 55). Il consolide ce dernier par trois éléments : l'importance du GrSCM, la conception verte et les

MORANA J. (2013), « Chapitre 2 : La dimension environnementale de la logistique durable », in : *La logistique durable*, Hermes science publications Lavoisier, Paris, p. 75-124 (Collection Productique).

Rédiger la référence bibliographique du document suivant :



Rédiger la référence bibliographique du document suivant :



RABILLER M. (2019),
«L'entrepôt intelligent version
Schneider Electric », Supply
Chain Magazine, n° 24, p. 10-11,
Décembre.



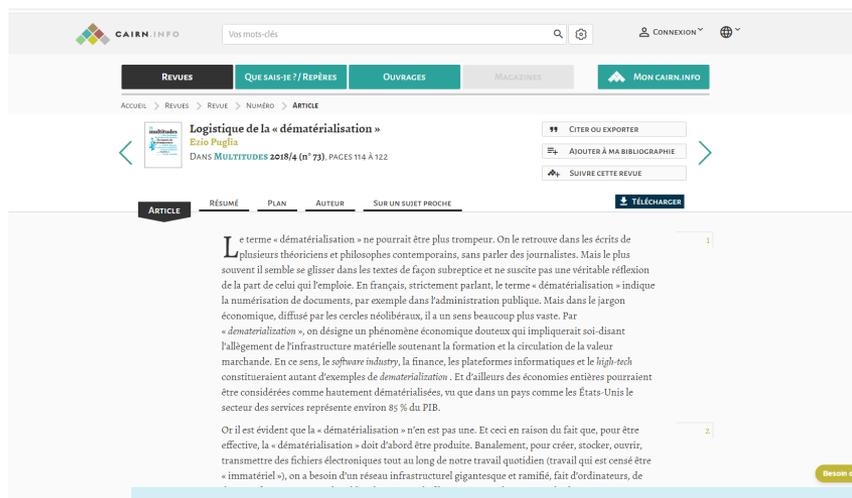
PICARD M. (2020), « Comment Fnac Darty bâtit une autre croissance à l'étranger », *LSA*, n° 2586, p. 22-23, jeudi 16 janvier

Rédiger la référence bibliographique du document suivant :

The screenshot shows the Cairn.info website interface. At the top, there is a search bar with the text 'Vos mots-clés' and a search icon. To the right of the search bar are links for 'CONNEXION' and a globe icon. Below the search bar is a navigation menu with buttons for 'REVUES', 'QUE SAIS-JE? / REPÈRES', 'OUVRAGES', 'MAGAZINES', and 'MON CAIRN.INFO'. The breadcrumb trail reads 'ACCUEIL > REVUES > REVUE > NUMÉRO > ARTICLE'. The article title is 'Logistique de la « dématérialisation »' by Ezio Puglia, published in 'MULTITUDES 2018/4 (n° 73), PAGES 114 À 122'. There are three buttons on the right: 'CITER OU EXPORTER', 'AJOUTER À MA BIBLIOGRAPHIE', and 'SUIVRE CETTE REVUE'. Below the article title is a navigation bar with tabs for 'ARTICLE', 'RÉSUMÉ', 'PLAN', 'AUTEUR', and 'SUR UN SUJET PROCHE', along with a 'TÉLÉCHARGER' button. The main text of the article begins with 'Le terme « dématérialisation » ne pourrait être plus trompeur. On le retrouve dans les écrits de plusieurs théoriciens et philosophes contemporains, sans parler des journalistes. Mais le plus souvent il semble se glisser dans les textes de façon subreptice et ne suscite pas une véritable réflexion de la part de celui qui l'emploie. En français, strictement parlant, le terme « dématérialisation » indique la numérisation de documents, par exemple dans l'administration publique. Mais dans le jargon économique, diffusé par les cercles néolibéraux, il a un sens beaucoup plus vaste. Par « dematerialization », on désigne un phénomène économique douteux qui impliquerait soi-disant l'allègement de l'infrastructure matérielle soutenant la formation et la circulation de la valeur marchande. En ce sens, le *software industry*, la finance, les plateformes informatiques et le *high-tech* constitueraient autant d'exemples de *dematerialization*. Et d'ailleurs des économies entières pourraient être considérées comme hautement dématérialisées, vu que dans un pays comme les États-Unis le secteur des services représente environ 85 % du PIB.

Or il est évident que la « dématérialisation » n'en est pas une. Et ceci en raison du fait que, pour être effective, la « dématérialisation » doit d'abord être produite. Banale, pour créer, stocker, ouvrir, transmettre des fichiers électroniques tout au long de notre travail quotidien (travail qui est censé être « immatériel »), on a besoin d'un réseau infrastructurel gigantesque et ramifié, fait d'ordinateurs, de dispositifs en tout genre, de câbles électriques, de fibres optiques, de serveurs, de champs

Rédiger la référence bibliographique du document suivant :



PUGLIA E. (2018), « Logistique de la « dématérialisation » », *Multitudes* [en ligne], n° 73, p.114-122, 2018/4. Disponible sur < <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2018-4-page-114.htm#>> (consulté le 12 février 2020).

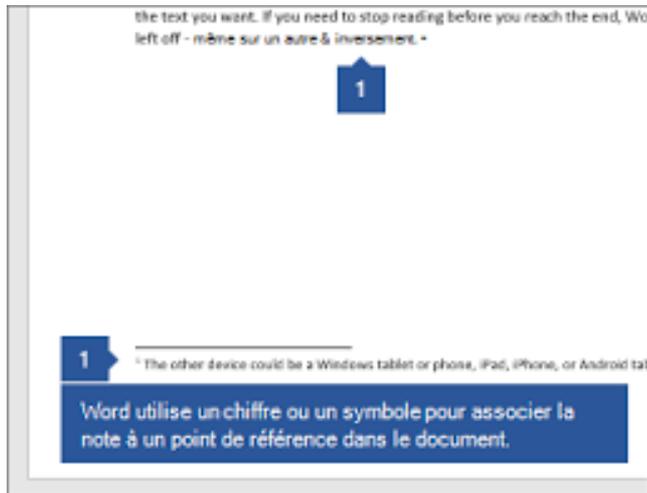
3. Citer ses références dans le corps du texte

- ▶ La citation d'une partie du texte doit être retranscrite tel quel (respect de la ponctuation, des majuscules, des fautes ainsi que la mise en forme (gras, *italique*, souligné)
- ▶ La citation doit toujours être suivie de(s) auteur(s), année, page

Si vous n'indiquez pas avec les guillemets qu'une partie de votre texte est une citation, vous commettez un plagiat

Il y a deux façons de citer ses sources dans le texte :

La note de bas de page



L'appel à citation dans le corps du texte

«La question de la transition entre l'école et l'emploi est reliée à celle de l'insertion sociale de la jeunesse, c'est-à-dire des conditions sociales de l'entrée dans la vie adulte [...]».
(Dubar, 1998, p.34)

Méthode 1 : La note de bas de page

Ci doluta vent. «Hit remodiatīs nīmīnelest, consequi quam. Nequi dolorit es eos doloritium etur mollabo¹.» Os estota doluptatiae ressus moluptatest chillor si to magni aut vollab in restis quae poreribus²...

1. Rume liquasp icimus molorum ut volo.
2. Magnati voluptatia inci bla porene.

C'est la méthode traditionnelle dans les études littéraires et historiques.

Elle consiste à **donner directement en note de bas de page** les éléments d'identification de la référence, soit complets, soit en nombre suffisant pour permettre de retrouver la référence complète dans la bibliographie récapitulative.

Méthode 1 :

La note de bas de page

Ci doluta vent. « Hit remodiatīs nīmīvelest, consequi quam. Nequi dolorit es eos doloritium etur mollabo¹. » Os estota doluptatiae ressus moluptatest chillor si to magni aut vollab in restis quae poreribus²...

1. Rume liquasp icimus molorum ut volo.
2. Magnati voluptatia inci bla porene.

AU MINIMUM, la note de bas de page doit comporter :

- le nom de l'auteur
- L'année du document
- La pagination précise de la référence dans ce document.

Ex : FOUSSARD, 2005, p. 147

Si ces éléments ne suffisent pas à identifier la référence, on ajoute toutes les mentions indispensables à cette fin (Titre, éditeur, etc.).

Ex : FOUSSARD, *Thermodynamique*, 2005, p. 147

Méthode 2 : L'appel à citation

«La question de la transition entre l'école et l'emploi est reliée à celle de l'insertion sociale de la jeunesse, c'est-à-dire des conditions sociales de l'entrée dans la vie adulte [...]».
(Dubar, 1998, p.34)

La référence n'est pas notée en bas de page mais **dans le corps du texte**, entre parenthèses, sous la forme suivante :

(nom de l'auteur, date, numéro de page)

Ex. : « The notion of an invisible college has been explored in the sciences (D. Crane, 1975). Its absence among historians is noted by Stieg (MF. Stieg, 1980, p. 556). ... »

- **Les citation courtes** (moins de 4 lignes), doivent être insérées dans le texte entre guillemets ou en italique (choisir une des 2 techniques et s'y tenir !)

Exemple

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir » (La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste*, 1995) est une assertion qui se vérifie encore parfois.

OU

*Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir** est une assertion qui se vérifie encore parfois.

*La Fontaine, *Les Animaux malades de la Peste*, 1995

- **Les citations plus longues** doivent être insérées dans un paragraphe avec retrait d'alinéa, sans guillemets mais dans une police de taille inférieure (ex : si le texte est écrit en Arial 12, choisir Arial 10) .

Exemple

Les enquêtes sur les transports en ville des marchandises sont récentes. Danièle Patier et Jean-Louis Routhier en donnent les raisons :

Dans les années 70, dans tous les pays d'Europe, le problème était de rendre le transport de marchandises, en zone urbaine, le moins pénalisant possible pour la circulation croissante des voitures particulières*.

En conséquence il n'y avait pas d'étude sur ces transports en ville....

Citer dans le texte

- Les passages retirés du texte doivent être remplacés par [...]
- Les changements de mots ou les rajouts effectués pour la clarté de l'extrait doivent également être signalés entre crochets [...]

Exemple

Texte original :

La citation ne doit pas porter atteinte au droit moral de l'auteur : elle doit être exactement reproduite en respectant la visée originale de l'auteur [...] (***Guide Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement, Formist, 2009***)

Dans le mémoire :

« [la citation] doit être exactement reproduite [...] (Formist, 2009, p.70)

4. LE PLAGIAT

Le plagiat

Constituent un plagiat toutes ces actions
(volontaires ou non) :

- Copier-coller sans guillemets et/ou sans références
- Mal référencer ses sources
- Réutiliser son propre travail sans citer le travail original (auto-plagiat)
- Sous-traiter son travail sans l'expliciter
- Traduire un texte sans citer l'original

Le plagiat

Qu'est-ce qui peut faire l'objet d'un plagiat ? :

- Des phrases extraites d'un ouvrage, d'un article, d'un mémoire, qu'ils soient publiés ou non, ou d'un site internet
- Mais aussi des images, des vidéos, des graphiques, des logiciels, des tableaux
- Mais aussi des idées, des arguments, des théories, même si elles sont exprimées avec vos propres mots

Le plagiat

Définition du plagiat à l'université Paul Valéry de Montpellier et adoptée par l'ULCO le 13 janvier 2015 :



Source :

<https://pixabay.com/fr/vectors/voler-voleur-qualifi%C3%A9-personnes-294489/>

« *Le plagiat contrevient à la notion de **droit d'auteur**. Il consiste à s'attribuer le travail, la réflexion et l'analyse d'autrui. Il constitue **une fraude** et peut donner lieu à des **poursuites disciplinaires**, sans préjudices des **poursuites pénales et/ou civiles*** »

En résumé, plagier c'est voler !

Le plagiat

Pour se protéger en cas de hard Brexit, de nombreux industriels constituent actuellement des stocks, bien que cela soit antagoniste avec le principe même du juste-à-temps, dans l'automobile par exemple



PLAGIAT !

« Pour se protéger en cas de hard Brexit, de nombreux industriels constituent actuellement des stocks, bien que cela soit antagoniste avec le principe même du juste-à-temps, dans l'automobile par exemple » (BESSE L, 2019)



CITATION

De l'art de bien citer. In *Info-Track*, Université de Genève :

<http://outils-educ.uqar.ca/citer.html>

Quand et pourquoi citer ? Citations dans le texte Liste de références



[De l'art de bien citer - InfoTrack - Université de Genève](#) [CC BY-NC-SA 4.0.](#)

Bibliographie du cours

- Boudia Dalila, Nadji Fatima. Guide de rédaction des références bibliographiques [en ligne]. In *Doc'INSA*, 2004. Disponible sur < <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php?rub=0210>> (consulté le 23/11/2017).
- Boulogne Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : A. Colin, 2005, 127 p. (128.Information, Documentation)
- Hensens Hanka. Rédaction de bibliographie : les normes et les usages. In : *IRD documentation, Institut de recherche pour le développement* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf> > (consulté le 23/11/2017).
- INSA, Institut National des Sciences appliquées de Toulouse. *Guide pour la rédaction des références bibliographiques*, 14 p,. Disponible sur <http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1588/files/2014/01/guide_redaction_biblio.pdf > (consulté le 23/11/2017)
- Morin Christine, Hausberg Martine. Citer ses sources et présenter une bibliographie. In : *Savoirs CDI* [en ligne], 2005. Disponible sur :< <http://www.cndp.fr/savoirscdi/index.php?id=1035> > (consulté le 23/11/2017).
- Perez Isabelle. *La bibliographie : règles et présentation*. Montpellier : centre de documentation Pierre Bartoli, INRA, 2012, 27 p. Disponible sur http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/moisa2011_pdf/regles.pdf (consulté le 23/11/2017)
- Université de Genève. Citer ses sources, In : *Info Track*, 2017. Disponible sur <http://outils-educ.uqar.ca/citer.html> (consulté le 20/03/2019)
- Université Pierre Mendès-France, Grenoble. *Comment rédiger des références bibliographiques dans une bibliographie et dans les notes de bas de page ?* [en ligne], 2010? 15 p. Disponible sur < <http://bu.univ-tln.fr/userfiles/file/memoires/Normes%20bibliographiques%2009-10.pdf> > (consulté le 23/11/2017)



Merci de votre
attention !

